

<http://histoire-des-arts.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article5>



L'Enseignement optionnel en seconde

- Au lycée
- En Seconde

-



Date de mise en ligne : lundi 2 septembre 2019

Copyright © Histoire des arts dans l'académie de Lyon - Tous droits réservés

Préambule

L'histoire des arts

Située au carrefour de nombreux champs de connaissances, l'histoire des arts est un enseignement de culture artistique fondé sur l'**approche codisciplinaire**, par plusieurs professeurs, des oeuvres et des formes créées par des hommes, des femmes ou des groupes humains dans un **contexte historique, culturel et géographique donné**, mais **susceptibles d'avoir au présent des effets intellectuels, spirituels et esthétiques**. Cet enseignement donne conscience aux élèves de la façon dont les arts, depuis les temps les plus reculés, constituent un **fait anthropologique majeur**, une **nécessité** de toutes les sociétés humaines et une **richesse** pour tous les individus. Il leur permet de comprendre les oeuvres d'art non comme des représentations de la réalité mais comme des **interprétations, détournements ou remises en cause** de celle-ci.

Une expérience esthétique

Pour inscrire les élèves dans la perspective d'une relation autonome aux oeuvres et aux formes artistiques qui les ouvre aux autres, l'acquisition d'un **corpus de connaissances** est indispensable. Celle-ci s'appuie sur une **expérience esthétique** et sur une **démarche de questionnement** aussi larges que possible des oeuvres et des formes artistiques. L'histoire des arts apprend aux élèves à **voir**, à **entendre**, à **expérimenter sensiblement** ces oeuvres et ces formes artistiques, afin de **mieux penser le monde qui les entoure** et de **devenir des citoyens autonomes et critiques** dans une société saturée d'images, de sons, et de traces du passé, dont ils seront les dépositaires.

Les diverses formes d'expression artistique

Tenant compte des acquis antérieurs des élèves dans le cadre de la scolarité obligatoire, l'histoire des arts au lycée porte sur les grandes formes d'expression artistique qui constituent le patrimoine et l'actualité artistiques de l'humanité, en France et dans le monde : **arts visuels** (peinture, sculpture, photographie, estampe, dessin, illustration et bande dessinée, etc.), **architecture, design, arts décoratifs, urbanisme et art des jardins, musique, cinéma, danse, arts du spectacle**, etc. Elle tisse des liens étroits avec la **culture littéraire** portée par l'enseignement des lettres. Elle permet ainsi la constitution d'un **ensemble partagé de références artistiques à valeur universelle**. Elle favorise également **l'éveil d'une sensibilité avertie** grâce à la familiarité avec les oeuvres et les formes artistiques disponibles concrètement dans **l'environnement immédiat de chacun**.

Une équipe pluridisciplinaire

L'enseignement de l'histoire des arts au lycée est confié à une équipe de **professeurs de différentes disciplines** (arts plastiques, musique, histoire et géographie, lettres, philosophie, langues, etc.) titulaires de la **certification complémentaire en histoire de l'art** ; un membre de l'équipe en assure la coordination. Cette équipe associe à la mise en oeuvre de cet enseignement **l'intervention d'institutions et d'acteurs culturels** (archéologues, architectes, chercheurs, restaurateurs, historiens de l'art, des arts du spectacle, de la musique, du cinéma, chorégraphes, conservateurs, metteurs en scène, musiciens, plasticiens, galeristes, etc.).

Des partenariats avec les institutions

Le lien avec le patrimoine local et régional, révélateur des grands courants artistiques, favorise une démarche d'appropriation consciente du patrimoine qui participe à la construction d'une identité et d'une citoyenneté contemporaines. L'enseignement s'appuie sur le **partenariat avec des institutions et des services culturels** (musées, centres d'art, théâtres, opéras, salles de concert, bibliothèques, archives, etc.), ainsi qu'avec des structures ou associations habilitées. Dans le cadre du volet culturel du projet d'établissement, le **conventionnement** avec un musée ou une structure patrimoniale peut, sans exclusive, concrétiser et pérenniser ce partenariat.

Compétences travaillées

Objectifs généraux de compétences

Les objectifs généraux de cet enseignement pour la formation des élèves peuvent être regroupés en trois grands champs de compétences :

Des compétences d'ordre esthétique

Ces compétences relèvent d'une **éducation de la sensibilité** :

- se familiariser avec les lieux artistiques et patrimoniaux par une **fréquentation la plus régulière possible** et par l'acquisition des codes associés ;
- développer des attitudes qui permettent d'**ouvrir sa sensibilité à l'oeuvre d'art** ;
- développer des **liens entre rationalité et émotion** ;

Des compétences d'ordre méthodologique

Ces compétences relèvent de la **compréhension de l'oeuvre d'art** :

- avoir conscience des **interactions** entre la forme artistique et les autres dimensions de l'oeuvre (son format, son matériau, sa fonction, sa charge symbolique) ;
- distinguer des **types** d'expression artistique, avec leurs particularités matérielles et formelles, leur rapport au temps et à l'espace ; établir ainsi des **liens** et **distinctions** entre des oeuvres diverses, de même époque ou d'époques différentes, d'aire culturelle commune ou différente ;
- comprendre la différence entre la **présence** d'une oeuvre, le **contact** avec elle, et **l'image** que donne d'elle une reproduction, une captation ou un enregistrement.

Des compétences d'ordre culturel

Ces compétences sont destinées à donner à l'élève les repères qui construiront son **autonomie d'amateur éclairé** :

- connaître une **sélection d'oeuvres emblématiques du patrimoine mondial**, de l'Antiquité à nos jours, comprendre leur genèse, leurs codes, leur réception, et pourquoi elles continuent à nous concerner et à nous affecter ;
- posséder des **repères culturels** liés à l'histoire et à la géographie des civilisations, qui permettent une conscience des ruptures, des continuités et des circulations ;
- maîtriser un **vocabulaire** permettant de s'exprimer spontanément et personnellement sur des bases raisonnées.

Compétences acquises en classe de seconde

À l'issue de la classe de seconde, l'élève a acquis un socle de connaissances artistiques et d'outils méthodologiques lui permettant de comprendre son environnement culturel ainsi que des cultures artistiques différentes.

Il est ainsi capable :

- de **reconnaître la valeur artistique du patrimoine de proximité** et de le **mettre en relation avec le patrimoine mondial** ;
- de **rédigier un écrit** ou d'**exposer à l'oral** la **description organisée** et le **commentaire contextualisé** - à la fois **historiquement, culturellement** et **géographiquement** - d'oeuvres artistiques ;
- d'**appréhender de façon critique** les différentes cultures sensibles (visuelle, auditive, etc.) et de les partager à travers un discours personnel.

Situations et repères pour l'enseignement

Situations d'enseignement

Le contact direct avec les oeuvres

Les professeurs placent au coeur de leur travail le contact direct avec les oeuvres, dans leur matérialité et leur environnement, afin de favoriser une approche sensible et subjective tout en mettant celle-ci en tension avec des analyses historiques, distanciées et diverses.

Toute **interprétation** et toute **mise en contexte** supposent nécessairement trois étapes préalables :

- comprendre comment une oeuvre est réalisée ;
- en faire l'expérience concrète ;
- la décrire.

Au cours de l'année scolaire, les élèves doivent :

- étudier de manière approfondie **une oeuvre d'art visuel originale**, non sous forme de reproduction mais **devant celle-ci** ;
- **visiter** un **bâtiment** ou un **ensemble architectural** ;
- assister à un **spectacle** ou à un **concert**.

Les outils méthodologiques

Le professeur insiste sur les outils méthodologiques disponibles, non pas à travers un propos abstrait mais toujours par **l'exemple**. Chaque oeuvre ou forme artistique peut ainsi être saisie selon cinq modalités :

- ses **conditions de réalisation** ;
- son **auteur** (ou l'anonymat ou le caractère collectif de celui-ci) ;
- son **contexte socio-historique de création** (y compris son inscription dans un processus de commande ou de marché) ;
- sa **diffusion** et sa **circulation** (de son apparition à sa situation actuelle) ;
- sa **réception** passée et présente (en explicitant la façon dont nos appréciations sont influencées par celles des générations antérieures).

Initiation à la hiérarchisation de l'information

Avec l'aide des professeurs documentalistes, les élèves sont invités à exploiter les **ressources documentaires**

disponibles, en particulier celles offertes par les **technologies de l'information et de la communication**. Ils sont initiés à l'**identification**, à la **critique** et à la **hiérarchisation des sources documentaires**.

Des choix esthétiques

En histoire des arts, le **plaisir** fait partie intégrante du rapport aux oeuvres. Pour cela, l'élève doit pouvoir faire des **choix**. Apprendre à **justifier** ceux-ci passe autant par une approche **raisonnée** que par une approche **sensible**. Ainsi, la position adoptée à l'égard des objets d'étude, quels qu'ils soient, **articule en permanence l'acquisition de connaissances et l'expression distanciée du ressenti et des impressions de chacun**. L'élaboration progressive du questionnement et l'appropriation des savoirs s'effectue par l'apprentissage du discours oral ou écrit sur l'art, enrichi par tout type de commentaire et de matériau visuel, sonore ou audiovisuel.

Repères pour l'enseignement

Le programme de l'enseignement de seconde est organisé autour de deux entrées complémentaires : un **projet partenarial** à réaliser par les élèves à partir de la **fréquentation de lieux ou d'institutions patrimoniaux ou culturels locaux** et un ensemble de **foyers chrono-géographiques** couvrant **différents domaines artistiques**.

Réalisation d'un projet collectif

Cette partie du programme, qui peut être articulée à un ou plusieurs des foyers chrono-géographiques étudiés, occupe **au moins quinze heures**, et vingt heures au plus, évaluation et sorties non comprises. Elle favorise l'autonomie et l'engagement personnel des élèves par la **réalisation d'un projet**.

Découvrir et rencontrer

Les élèves sont répartis en petits groupes, chacun ayant une responsabilité propre dans le cadre d'un projet de classe. Celui-ci repose sur des **visites** ou **rencontres** réalisées à proximité de l'établissement : exposition, visite d'un musée ou bien d'un lieu patrimonial, ou encore d'une institution culturelle, rencontre des acteurs ou des artistes qui y sont associés. Ces rencontres favorisent la **découverte de domaines** aussi variés que la **conservation**, la **restauration**, l'**archéologie**, la **recherche** et la **diffusion** des oeuvres, mais aussi la **création artistique**, l'**urbanisme** et l'**architecture**, la **scénographie d'exposition** ou la **muséographie**, afin d'éprouver les pratiques de ces professionnels dans les différents domaines artistiques et culturels. Il sera accordé une importance particulière à la fréquence des échanges avec les structures de proximité.

Le projet peut s'inscrire dans une des opérations nationales pilotées par le ministère de la Culture, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale (par exemple « **La Classe, l'oeuvre** »), ou des opérations régionales en partenariat avec les services académiques.

Impliquer les élèves

Il est vivement recommandé de fonder cette action sur l'**appétence des élèves** pour recourir le plus possible à leur initiative et, ainsi, construire leur confiance en eux-mêmes et susciter leur engouement.

Il convient de privilégier les activités qui requièrent l'**implication** de l'élève en tant que **médiateur** et passeur de connaissances, dans la continuité de l'enseignement de l'histoire des arts au collège :

- prendre part à un débat sur des oeuvres d'art et objets patrimoniaux ;
- contribuer à la réalisation d'une exposition, matérielle ou virtuelle : conception,
- scénographie, notice de catalogue ou cartel pour les oeuvres exposées ;
- présenter à un public varié des oeuvres, un monument, un bâtiment ;
- préparer la visite d'une exposition ou d'une manifestation à l'intérieur du lycée pour d'autres groupes, des parents ou des groupes d'élèves des cycles précédents ;
- créer, individuellement ou collectivement, des formes numériques rendant compte de manière imaginative d'un événement, d'une expérience artistique, de la rencontre avec des oeuvres d'art ou d'un espace patrimonial : micro-fictions, mises en scène graphiques de documents numérisés, informations supplémentaires par QR-codes,
- etc.

Étude de foyers chrono-géographiques

Cette partie du programme a pour objectif de faire acquérir aux élèves des repères et des connaissances sur l'ensemble des grandes époques artistiques emblématiques de l'histoire des arts. Celles-ci sont organisées en **foyers chrono-géographiques** recoupant **cinq périodes historiques**. La notion de **foyer** prend en compte l'ensemble des expressions artistiques produites de manière **synchronique** dans un contexte donné, en incluant les **circulations** et les **échanges**.

Articuler le proche et le lointain

L'équipe aborde obligatoirement chacune des cinq périodes déterminées ci-dessous à travers un foyer qu'elle choisit pour chaque période, dans la liste donnée. **Deux** des cinq foyers étudiés sont obligatoirement **extérieurs à la France métropolitaine, à l'Europe et aux États-Unis**, afin de favoriser une **articulation entre le proche et le lointain**, le **familier** et l'**étranger**, et de donner leur part aux **circulations** et **confrontations culturelles**.

Des foyers artistiques

Les cinq foyers ainsi choisis sont étudiés **chronologiquement ou non**, mais dans les strictes limites géographiques et temporelles définies par le programme. L'équipe garde à l'esprit qu'elle traite d'un **foyer artistique**, non d'une période historique ni d'un ensemble disparate d'oeuvres d'art : les objets d'étude abordés sont des **oeuvres et formes artistiques** entretenant entre elles des liens plus ou moins étroits, qui ne sont jamais instrumentalisées en illustration d'une histoire événementielle, politique ou sociale, laquelle peut néanmoins être convoquée à titre contextuel.

Des oeuvres de référence

Une liste d'**oeuvres de référence**, à placer en regard de celles **accessibles localement**, peut être proposée pour chacun des foyers ; elle ne saurait avoir d'autre valeur qu'**indicative**, chaque équipe enseignante étant à même de définir un corpus d'oeuvres pertinent pour les élèves et relevant de domaines artistiques variés. Autant que faire se peut, le choix des foyers tient compte de la possibilité d'accéder à des oeuvres ou objets dans l'**environnement proche** de l'établissement.

Une période minimale de **neuf heures** (trois semaines) est consacrée à l'étude de chaque foyer, hors sorties et temps d'évaluation.

Période 1 : des origines des arts au Ve siècle

- **le Périgord au Paléolithique supérieur**, - 35 000 à - 10 000 ;
- **l'Égypte de la XVIIIe dynastie**, du XVIe au XIIIe siècle av. JC ;
- **Babylone**, du XIIe au VIe siècle av. JC ;
- la **Grèce classique**, Ve et IVe siècles av. JC ;
- la **Chine des Han**, du IIIe siècle av. JC au IIIe siècle ;
- la **Rome impériale**, du Ier siècle av. JC au IIIe siècle.

Période 2 : du IVe au XVIe siècle

- **Byzance**, du IVe au XIIe siècle ;
- **Al-Andalus**, du VIIIe au XVe siècle ;
- **Angkor**, du IXe au XVe siècle ;
- une **province française**, du IXe au XIVe siècle ;
- le **Yucatan**, du XIe au XVIe siècle ;
- **Florence**, du XIVe au XVIe siècle ;
- les **Flandres**, XVe et XVIe siècles.

Période 3 : du XVIe au XIXe siècle

- **Venise** ou **Rome**, du XVIe au XVIIIe siècle ;
- le **royaume de Bénin**, du XVIe au XVIIIe siècle ;
- les **châteaux royaux français**, du XVIe au XVIIIe siècle ;
- l'**Inde moghole**, du XVIe au XVIIIe siècle ;
- les **Pays-Bas**, XVIIe siècle ;
- l'**Allemagne et l'Europe centrale romantiques**, du XVIIIe au XIXe siècle.

Période 4 : du XIXe au XXe siècle

- l'**Afrique du Nord**, XIXe siècle ;
- la **vallée de la Seine**, 1830-1900 ;
- le **pays dogon** (avec points de vue rétrospectifs remontant aux XIVe et XVe siècles) ;
- les **Antilles** et/ou la **Réunion** ;
- **Moscou** et **Saint-Pétersbourg**, 1870-1932 ;
- **Paris**, 1905-1937 ;
- **New York**, 1945-1970.

Période 5 : depuis 1960

- **Londres**, 1960-1980 ;
- **Berlin**, depuis 1989 ;
- **Dakar** ;
- une **capitale régionale française** ;
- **Shanghai**, depuis 1989 ;
- **Tokyo**.

Attendus et évaluation

Accompagner les apprentissages

L'**évaluation** en histoire des arts accompagne les apprentissages, tant à l'**écrit** qu'à l'**oral**, en intégrant les **supports numériques**. Des bilans réguliers sont également proposés, qui gagnent à être conçus et corrigés le plus souvent possible de façon collégiale.

Carnet de bord

Il est recommandé d'inciter les élèves à tenir un **carnet de bord**, en particulier dans le cadre du **projet**, où il rend compte de ses activités et de ses choix. Ce carnet de bord peut être **électronique** et prendre les formes les plus diverses (blog, web radio, etc.). Il peut intégrer **prise de notes, photographies, croquis, enregistrements sonores**, etc.

Le carnet de bord n'est pas évalué en tant que tel mais fournit à l'élève le **matériau** d'exposés ou de dossiers qui peuvent être évalués.

Critères d'évaluation

Dans le cadre du projet inscrit au programme, les élèves, bien que travaillant en groupe, sont évalués individuellement.

Les critères d'évaluation incluent, entre autres, la capacité de l'élève à :

- utiliser un **vocabulaire pertinent lié à un foyer chrono-géographique et à ses enjeux** ;
- utiliser à bon escient un **lexique propre à chacun des différents arts** ;
- établir des **relations** fondées **entre des oeuvres issues d'un même foyer** ;
- formuler des **différences** entre plusieurs oeuvres ou formes artistiques ayant apparemment le même **thème** ;
- maîtriser des **repères chronologiques et géographiques** pour **comprendre une oeuvre dans son contexte** ;
- participer à la **construction** et au **développement** d'un **projet** pouvant donner lieu à une **présentation** ;
- appréhender les **phénomènes artistiques d'aujourd'hui** à la lumière de **l'évolution des arts, des techniques et des sociétés des siècles passés**.